

AVIS DU MAIRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Art. L2121.10 du code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal se réunira en mairie,

Mercredi 5 mars 2014 à 20h30

Affiché le jeudi 27 février 2014

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire

- 1. Subvention aux familles pour les voyages scolaires du collège
- 2. Clôture d'un compte de TVA
- 3. Achats courants et dépenses de fonctionnement
- 4. Personnel : convention avec la communauté de communes
- 5. Déclarations d'intention d'aliéner
- 6. Conventions de locations de salles municipales
- 7. Concession de cimetière
- 8. Questions diverses

Le Maire,

Renée NICOUX,

Sénateur de la Creuse